

De: ROUSSEAU Stephan (Adjoint au directeur) - DIRM MED/Direction

Stephan.Rousseau@developpement-durable.gouv.fr

Objet: Re: Controle carburant Corsica Ferries

Date: 31 juillet 2020 à 18:18

A: Secrétaire ANQAEV anqaev06@gmail.com

Cc: Daniel Moatti daniel.moatti@wanadoo.fr, Gilles Arduin gilles.arduin@nicedezur.org, Loïc Siquin loic.siquin@alpes-maritimes.gouv.fr, Michel Lallement michel.lallement@cote-azur.cci.fr, Fabien Agostini f.agostini@corsicaferries.com, Jean-Marc Berard Jean-Marc.BERARD@cote-azur.cci.fr

SR

Bonjour M. Bonnes,

Je vous remercie pour votre vigilance citoyenne, en relai de la DIRM MED qui reste particulièrement sensible sur ce sujet. Néanmoins, par expérience de contrôle, je me permet de vous signaler que l'aspect noirâtre des fumées n'est malheureusement pas nécessairement en lien au l'usage d'un combustible de type FO (quelque soit sa teneur en soufre). En effet, la combustion de DO peut produire des effets visuels similaires. L'aspect noirâtre dû au suies est souvent en lien avec un bas régime moteur et aux variations de régimes, notamment dans les phases de démarrage ou de ralentissement d'allure, à une combustion non optimale et à des décollements de suies dans les cheminées avec les vibrations.

Concernant, le navire "PASCAL LOTA", après vérifications documentaires je vous confirme que le navire assure bien le changement de combustible à 0.1% des moteurs de propulsion et des groupes électrogènes bien avant d'arriver sur Nice.

Concernant la Corsica Ferries également présente sur Toulon, nous avons procédé début avril à des contrôles documentaires qui confirmaient l'usage du combustible à 0.1% à quai mais qui malgré tout générait des fumées.

En raison de la crise sanitaire et notamment des récents cas de COVID- 19 survenus sur des ferries de la Corsica Linea, sur lesquels les ISN ont effectué des inspections, nous prenons des mesures complémentaires avant de reprendre pleinement le régime de contrôle SOx. Dès lors que les conditions de sécurité pour la pleine reprise de notre activité seront garanties nous ne manqueront pas de cibler les navires ferries et navires à passagers.

Cordialement



Stéphan ROUSSEAU
adjoint du directeur en charge de la sécurité maritime

Direction interrégionale de la Mer Méditerranée
16 rue Antoine ZATTARA
CS 70248
13 331 MARSEILLE cedex 3
tél. : +33 (0)4 86 94 67 29 • +33 (0)6 64 04 25 13

<http://www.dirm.mediterranee.developpement-durable.gouv.fr/>

Le 16/07/2020 à 15:21, > Secrétaire ANQAEV (par Internet) a écrit :

Bonjour M.Rousseau,

comme nous l'a confirmé M Agostini le 23 juin dernier, Corsica Ferries confirme qu'ils respectent l'accord de janvier 2020 entre MM Pierre Mattei et Christian Estrosi, de basculer au 0,1 % à l'approche du port de Nice, 45 minutes avant l'arrivée au port selon ses dires.

Toutefois, de nombreux riverains, adhérents de notre association on remarqué que pour le **Pascal Lota**, les fumées étaient particulièrement noires, leur odeur particulièrement incommodante, en comparaison avec d'autres ferries, bien que le Pascal Lota soit un des plus récents ferries de flotte. Par rapport à nos photos de 2019, des améliorations sont perceptibles sur les Mega Express mais pas sur le Pascal Lota comme on peut le voir sur la planche ci-jointe.

Afin de rassurer les riverains, nos adhérents, **nous vous serions reconnaissant de bien vouloir nous communiquer les rapports des derniers contrôles effectués par le CSN - Centre de Sécurité des Navires sur les Corsica Ferries qui desservent Nice, le Pascal Lota en particulier.**

D'avance nous vous en remercions.

Cordialement.

Gerard Bonnes, Secrétaire Général
Association Niçoise pour la Qualité de l'Air, de l'Environnement et de la Vie
anqaev06@gmail.com

Le 23 juin 2020 à 10:56, Fabien Agostini <f.agostini@corsicaferries.com> a écrit :

Bonjour à tous

J'espère que tout le monde va bien ?

1er point.

Nous continuons le passage aux 0,1 % 45 minutes avant l'arrivée au port.(10-15 miles nautiques)

2 eme point

Nous respecterons les normes imposées.

3 eme point

Nous ferons notre maximum à fin de minimiser les nuisances pour le port de Nice et les riverains .

Bonne Journée

Fabien

Le mar. 23 juin 2020 à 10:19, Secrétaire ANQAEV <anqaev06@gmail.com> a écrit :

Bonjour Monsieur Agostini,

nous suivons sur votre site les horaires des navires qui vont desservir Nice à partir du 1er juillet.

Toutefois, **une réponse à mon mail du 3 juin**, ci-après **serait fortement appréciée** sur les questions suivantes:

1. La confirmation de l'utilisation du carburant à 0,1 % de soufre (accord avec la Métropole Nice Côte d'Azur) en précisant svp, la distance (en miles, km ou temps) à laquelle le basculement du 0,5 sur le 0,1 sera effectué.

2. Les restrictions règlementaires du nombre de passagers et de véhicules que vous allez appliquer, ce qui pourrait amenuiser certaines nuisances !

3. Vos actions pour minimiser les nuisances sur les riverains du port, par exemple positionner les embarquements matinaux plutôt sur le quai Infernet, plus éloigné des habitations...

D'avance je vous en remercie.
Cordialement

Gerard Bonnes, Secrétaire Général
Association Niçoise pour la Qualité de l'Air, de l'Environnement et de la Vie
anqaev06@gmail.com

Pascal Lota le 7 juillet 2020



Mega Express le 15 juillet 2020

